**Réunion du conseil municipal**

**Communauté rurale de Cocagne**

**Le 23 décembre 2014**

**18h30**

**Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB**

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**-**Le maire, Jean Hébert, procède à l’ouverture de la réunion à 18h30 en souhaitant la bienvenue à l’assemblé et aux invité(e)s. Il y a trois personnes du public.

1. **PRÉSENCE**

-Jean Hébert

-Marc Goguen

-Harold McGrath

-Majella Dupuis

-Roger Desprès

-Paul Lang, secrétaire municipal/trésorier par intérim

-Odette Gallant, secrétaire-trésorière adjointe

1. **DÉCLARATION DE CONFLITS D’INTÉRÊTS**

-aucun

1. **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

2014-131

Il fut proposé par Harold McGrath, appuyé de Marc Goguen que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 et 14 DÉCEMBRE 2014**

2014-132

Il fut proposé par, Harold McGrath appuyé de Roger Desprès que le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2014-133

Il fut proposé par, Marc Goguen appuyé de Majella Dupuis que le procès-verbal de la réunion extra-ordinaire du 14 décembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

1. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
   1. **Politique dons**

2014-134

Il fut proposé par, Marc Goguen appuyé de Majella Dupuis que la politique de Dons soit acceptée

tel que présenté.

Adoptée

* 1. **Manuel d’employés**

2014-135

Il fut proposé par Harold McGrath appuyé de Marc Goguen que le manuel des employés soit accepté tel que présenté.

Adoptée

1. **PRÉSENTATIONS PUBLIQUES :**

-aucun

1. **CORRESPONDANCES**

**-**L’ONF-La directrice générale va faire les démarches en janvier pour avoir plus d’informations. La date limite est le 23 janvier. L’information serra apportée à la réunion du 13 janvier 2015.

-Une lettre de la ville de Bouctouche nous remerciant de notre participation à la parade de nöel.

-Invitation à Monsieur le maire le 1er janvier 2015 à la résidence de la Lieutenant Gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick.

1. **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
2. **Jean Hébert – Maire**

-A assister à la réunion de la CSRK le 18 décembre. L’exécutif à voter que la CSRK aurait une période de 48 heures avant l’approbation de documents soit en construction ou en lotissement.

1. **Roger Després**

**-**aucun

1. **Majella Dupuis**

**-**La photo et une lettre à été envoyée au département de transport concernant le chemin Augustin.

1. **Marc Goguen**

**-**Est-ce que nous avons reçu la photo de groupe du conseil? La directrice va vérifier en janvier.

1. **Harold McGrath**

**-**aucun

1. **Paul Lang – Secrétaire municipal – Trésorier**
   1. **Transition administration**

Le rôle du secrétaire trésorier est à sa fin. Il y aura une période de transition qui est prévue de terminer vers le 16 janvier. Paul va assister à la réunion du 13 janvier 2015.

1. **AFFAIRES NOUVELLES**
   1. **Budget 2015**

2014-136

Proposé par Majella Dupuis appuyé de Harold McGrath que le conseil de la communauté rurale de Cocagne accepte que le taux d’imposition pour l’année 2015 soit de 0.1310 du cent dollars d’évaluation.

Adoptée

2014-137

Proposé par Harold McGrath appuyé de Majella Dupuis que le conseil de la communauté rurale de Cocagne accepte que la somme de 242,918$ soit le budget total de fonctionnement de la communauté rurale et que la somme de 237,137$ soit le mandat de la communauté rurale pour l’année 2015.

Adoptée

* 1. **Embauche du DG**

ATTENDU QUE la période de mise en candidature pour le poste de Directeur général a fermé le 14 novembre dernier.

ATTENDU QUE le comité de sélection a fait des entrevues avec 6 candidats.

2014-138

Il est donc résolu que le conseil municipal de Cocagne embauche Marcelle Paulin comme Directrice générale de la communauté rurale de Cocagne pour une période d’un an à la suite de la signature d’un contrat d’embauche et qu’elle assume les responsabilités de secrétaire municipale / trésorière tel que décrit selon la Loi sur les municipalités, réceptionniste du bureau, coordonnatrice des mesures d’urgences et de tout autre responsabilités délégués par le conseil.

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Roger Desprès

Adoptée

2014-139

Il est résolu que le salaire annuel de la directrice générale soit de 45,000$ en plus des avantages sociaux tels que décrit dans le manuel d’employés et que la période d’attente pour les bénéfices soient retiré.

Proposé par : Marc Goguen

Appuyé de : Harold McGrath

Adoptée

2014-140

Il est résolu que Marcelle Paulin soit autorisé à être l’une des personnes signataires sur les comptes bancaires et les dossiers de Revenu Canada pour la communauté rurale de Cocagne à partir du 5 janvier 2015.

Proposé par :  Marc Goguen

Appuyé de : Majella Dupuis

Adoptée

2014-141

Il est résolu que les noms de Paul Lang et Odette Gallant soient retirés des comptes bancaires et de tout autres dossiers ou réseau de contact pour la communauté rurale effectif dès que les changements des signatures auprès des divers comptes et dossiers ont lieu en janvier 2015.

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Marc Goguen

Adoptée

2014-142

Il est résolu que le la communauté rurale de Cocagne embauche l’avocat Mark Robere pour la préparation d’un contrat d’embauche pour le poste de directrice générale pour la communauté rurale de Cocagne

Proposé par : Roger Desprès

Appuyé de : Majella Dupuis

Adoptée

* 1. **Reconnaissance d’un aîné de Cocagne**

2014-142

Il fut proposé par Harold McGrath appuyé de Marc Goguen qu’une lettre et un certificat soit envoyé à une centenaire.

Adoptée

* 1. **Bail Conseil Récréatif**

-Le contrat est dû en janvier 2015. Le conseil à des questions soit le montant et le nombre d’années. La directrice générale va vérifier avec Sylvie DesRoches en janvier.

* 1. **Certificat cadeau**

2014-143

Il fut proposé par Majella Dupuis appuyé de Marc Goguen que deux certificats cadeaux de cinquante dollars chacun chez Pizza Delight soit donner à Paul Lang et Odette Gallant en reconnaissance du service rendu à la Communauté.

Adoptée

1. **ADOPTION D’ARRÊTÉS**

-aucun

1. **NOMINATION À DES COMITÉS**

-aucun

1. **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL**

**-**aucun

1. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

-aucun

1. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

2014-144

Il fut proposé par Majella Dupuis que l’ajournement ait lieu à 19 heures 15.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marcelle Paulin Jean Hébert

Directrice générale Maire